

COMMENT RENFORCER LE RÔLE DES ACTEURS SOCIAUX POUR SORTIR DE LA CRISE

CRISE DE LA DETTE CRISE DU MODELE SOCIAL QUEL ROLE ET QUELLE RESPONSABILITE DES ACTEURS SOCIAUX ?

SESSION 1 : CRISE, FINANCIARISATION, QUELLES CONSEQUENCES POUR LE MODELE SOCIAL DE DEVELOPPEMENT ET POUR LA DEMOCRATIE ?

Présentation du thème par

Joël MAURICE

La crise mondiale, qui a éclaté au grand jour le 15 septembre 2008 (faillite de Lehman Brothers) se prolonge et se métamorphose. Dans sa phase actuelle, elle prend la forme d'une attaque des marchés financiers contre les dettes souverains. C'est le cas aux Etats-Unis, à qui Standard & Poor's a retiré sa notation AAA le 5 août 2011. C'est le cas plus encore en Europe et plus particulièrement au sein de la zone euro.

Le revirement est sidérant. Avant la crise, les « marchés financiers » avaient considéré l'euro comme un ciment au sein de la zone ; ils avaient assuré des taux d'intérêt tous très bas et à peine différenciés selon les Etats membres. Pendant la crise, ils ont réclamé à cor et à cri des aides publiques dans tous les Etats, pour garantir les banques, pour mener une politique keynésienne de déficit public, pour éviter la dépression. Mais brutalement, au moment où l'économie semblait repartir, les marchés financiers avec une violence inouïe jouent les Etats membres de la zone euro les uns contre les autres ; pour financer les déficits publics et refinancer les annuités des dettes publiques arrivées à échéance, ils imposent des taux d'intérêt discriminatoires : ces taux atteignent des sommets dans certains Etats membres, tandis qu'ils baissent dans d'autres : tant il est vrai que « l'on ne prête qu'aux riches » !

Dans les Etats attaqués cette augmentation démesurée des taux d'intérêts sur la dette publique enclenche un cercle vicieux désastreux : pour éviter l'explosion de la masse des intérêts, il faut réduire le déficit public, voire dégager des excédents budgétaires, donc couper dans les dépenses publiques ou augmenter les impôts. Mais il s'ensuit une contraction de la production qui ampute les rentrées fiscales, et le système économique et social se trouve ainsi aspiré dans une spirale dont on ne voit pas l'aboutissement. La situation sociale interne est gravement affectée. L'effort demandé est d'autant plus insupportable qu'il apparaît arbitraire et qu'il est injustement réparti. Arbitraire, car pourquoi les marchés financiers se sont-ils si brutalement et si gravement retournés, pourquoi serrent-ils ainsi le nœud coulant ? Injustement répartis, car les revenus faibles et moyens sont mis à contribution proportionnellement beaucoup plus que les hauts revenus et les gros patrimoines, lesquels sont pourtant ceux qui ont le plus profité de la période précédant la crise, comme l'attestent toutes les études de l'OCDE et de l'OIT dénonçant l'aggravation des inégalités.

Cependant les Etats attaqués ne sont pas seuls en cause. Lorsque l'un d'eux entre en récession, il freine la croissance de tous les autres. Car les Etats de l'Union européenne et bien plus encore ceux de la zone euro sont interdépendants. Et ces interdépendances rendent les crises contagieuses, elles créent un multiplicateur d'austérité (soulignées en France, par exemple, par

l'OFCE). Les tenants de la discipline qui veulent des règles strictes et d'application systématique feraient bien d'intégrer ces solidarités de fait dans leur raisonnement.

Ces attaques des marchés financiers qui mettent à mal la zone euro révèlent ses carences institutionnelles, les failles de sa « gouvernance ». Les autorités de la zone euro sont hésitantes, défensives, divisées, toujours en retard d'un train. On l'a vu pour la mise en place du premier plan d'aide à la Grèce, pour la mise en place du FESF, puis du MSF, pour le deuxième plan d'aide à la Grèce, pour la question de l'augmentation du capital des banques. Ces réactions gardent un caractère intergouvernemental, laissant les États membres face à face, les plus riches imposant leurs conditions aux plus pauvres, la règle de l'unanimité donnant un pouvoir de veto paralysant aux plus réticents.

Or l'euro est un bien public commun, un lien très fort créé à une volonté politique très forte, celle d'assurer la stabilité interne de l'Union européenne après la chute du mur de Berlin et la réunification de l'Allemagne et après l'effondrement du bloc soviétique. Tous les États membres de la zone euro ont voulu y adhérer et ont consenti pour cela de grands efforts. C'est un acquis, aujourd'hui menacé. C'est un lien de caractère hautement fédéral. Mais chacun le sait, la zone euro n'est pas une zone homogène, elle n'est pas une zone monétaire optimale au sens de l'analyse économique. De ce fait, telle quelle, elle est instable. On ne peut rester dans la situation actuelle. Il faut soit revenir en arrière, soit aller de l'avant. Reculer serait un terrible échec politique, une régression, un risque de retour aux affrontements qui ont jalonné tragiquement l'Histoire de l'Europe. Il faut donc avancer, mettre en place de nouvelles institutions complémentaires de l'euro. Et pour cela, le Pacte de Stabilité et de croissance revisité ou du Pacte Euro Plus ne sont pas la réponse, loin de là. Il faut une réponse d'une autre nature, d'une autre dimension.

La question est maintenant posée de toutes parts. Jean-Claude Trichet, par exemple, appelle à une révision du Traité de Maastricht. Angela Merkel, lors du congrès de la CDU qui se tiendra à Leipzig dans quelques jours, s'apprête à proposer la mise en place d'une « Confédération européenne d'ici 2020 », avec convocation d'une nouvelle Convention pour modifier les traités. D'autres voix se sont élevées en faveur de la mise en place d'une véritable Fédération européenne, notamment : Ursula von der Leyen, ministre du Gouvernement Merkel ; les Verts européens ; le Parti Socialiste Européen. L'enjeu est de taille. Une Confédération comporterait des transferts de souveraineté limités et maintiendrait un poids important aux Gouvernements nationaux. Une Fédération comporterait des transferts de souveraineté plus étendus et en contrepartie resserrerait les liens de solidarité. La protection contre les attaques spéculatives des marchés financiers prendrait des formes différentes ; une Confédération insisterait sur la discipline de chaque État membre, qui sera mis sous la surveillance renforcée de tous les autres ; une Fédération permettrait la mise en place de véritables eurobonds, ce qui suppose des ressources fiscales propres (et non plus de simples garanties ou de quotes-parts des États membres), ce qui suppose à son tour un véritable contrôle du Parlement européen. Dans tous les cas, il paraît souhaitable de limiter la réforme aux contours de la zone euro, en utilisant le cadre qui existe déjà dans les traités : celui des coopérations renforcées¹.

Le débat est donc lancé. Il ne fait que commencer. Il importe qu'il ne soit pas expédié à la sauvette, mais qu'il fasse l'objet d'une véritable mobilisation démocratique. D'autant plus qu'il met en jeu le modèle social européen et le type de développement que nous voulons.

Car la façon dont est gérée actuellement la crise de la zone euro est profondément préoccupante. Les marchés financiers, qui avant la crise faisaient pression sur le modèle social européen, et qui

¹ Les problèmes sont fondamentalement ceux de la zone euro. Il s'agit d'établir des coopérations renforcées entre ses 17 États membres. Et non de renégocier les Traités, qui impliqueraient des négociations à 27.

se sont tus pendant un temps où l'on a célébré la résilience du modèle européen de « *welfare* », reprennent de plus belle l'offensive pour réclamer toujours plus de libéralisation. Et ses demandes sont reprises par les pouvoirs publics. La Banque centrale Européenne elle-même, a qui l'ont doit savoir gré de sa gestion de la crise en 2008 comme des rachats de titres publics grecs, italiens, espagnols sur le marché secondaire, relaie les exigences les plus contestables des marchés financiers, comme le montre la lettre de Jean-Claude Trichet et Mario Draghi à Silvio Berlusconi du 29 septembre 2011 ; je cite : « *We see a need for significant measures to enhance potential growth. Key challenges are to increase competition, ...full liberalisation of local public services, large scale privatizations,... reform of collective wage bargaining system allowing firm-level agreements, to tailor working conditions to firms' specific needs... review of the rules regulating the hiring and dismissal of employees...* ». La Banque Centrale Européenne, si soucieuse de son indépendance, sort ainsi manifestement de son rôle pour empiéter largement sur le champ de compétence du dialogue social et celui des politiques publiques. Il y a donc menace à la fois sur le modèle social européen et sur la démocratie.

Je terminerai en évoquant brièvement une question sur laquelle reviendra beaucoup plus largement la session 2 de notre séminaire, celle du partage primaire des richesses entre salaires et profits.

Car l'endettement public polarise à l'excès l'attention. L'endettement privé est tout autant en cause. La zone euro est en proie à des déséquilibres macroéconomiques profonds qui se reflètent dans la divergence des balances commerciales (et plus largement de la balance des opérations courantes), certains pays accumulant des excédents et d'autres des déficits, les uns et les autres insoutenables à terme. Cette situation trouve en grande partie son origine dans les politiques de désinflation salariale compétitive menées dans les pays excédentaires, où la part salariale dans la valeur ajoutée a très sensiblement baissé. Plutôt que d'appeler les pays dont les échanges extérieurs sont déficitaires à imiter cet effort de compression des salaires, la stabilité de la zone euro (qui par définition écarte toute possibilité de correction de la compétitivité entre États membres en jouant sur le taux de change) rend indispensable une coordination des évolutions salariales « dans le progrès », intégrant les gains de productivité à venir mais aussi ceux qui n'ont pas été intégrés dans le passé. On ne réduira pas le pouvoir des marchés financiers en augmentant le pouvoir déjà excessif des actionnaires : il faut au contraire un rééquilibrage des pouvoirs en faveur des salariés.

J'ajoute qu'il faut aussi que les fonds structurels européens retrouvent leur vraie vocation et des montants appropriés, pour faciliter le rattrapage de la productivité des pays éprouvés par la crise (infrastructures, formation, recherche, etc).

En conclusion, la zone euro est dans la tourmente. Elle ne peut en sortir seulement par « du sang et des larmes ». Il lui faut une sortie vers le haut, par un pas très substantiel vers plus de solidarité, vers plus de démocratie. Elle ne peut se construire contre les citoyens européens, elle doit se construire avec eux et pour eux. Il faut une mobilisation des forces démocratiques de la zone euro en faveur d'une coopération renforcée, reposant sur trois piliers : la monnaie unique, un vrai budget fédéral, et un vrai volet social (donnant tout son poids à la négociation collective). Un tel ordre du jour justifierait grandement la réunion d'une Convention, que l'on prête à Angéla Merkel l'intention de proposer, ou même de véritables Etats généraux de la zone euro.

* * * * *

Fin de la session 1 – Conclusions de Joël Maurice

Dans la minute qui m'est impartie, je tirerai de notre très intéressante session de ce matin trois conclusions.

1. Nous sommes en présence d'un déni de démocratie. Des décisions aux conséquences sociales dramatiques sont imposées de façon autoritaire, présentées comme les seules possible aux citoyens des Etats membres en difficulté, qui n'en peuvent mais. C'est inacceptable.
2. Les institutions comptent. La zone euro fonctionne aujourd'hui sur le mode intergouvernemental, qui veut imposer des surveillances renforcées. Or aux surveillances renforcées il faut substituer des coopérations renforcées –qui sont d'ailleurs prévues dans les traités-. Et pour instaurer ces coopérations renforcées dans la zone euro, il faut compléter le pilier monétaire, de nature fédérale, par deux autres piliers également de nature fédérale : un budget fédéral, mais aussi un volet social commun.
3. Car le contenu compte tout autant. Pour résoudre le problème du déséquilibre des échanges entre Etats membres de la zone euro, la voie actuelle des « dévaluations internes », qui affectent le plus durement les populations les plus défavorisées, n'est pas la bonne. D'autres voies doivent être recherchées par la négociation collective, au niveau de chaque Etat membre concerné mais aussi au niveau de la zone euro tout entière. C'est la condition pour sauvegarder le modèle social européen et pour renouer avec l'idée maîtresse de la construction européenne : la convergence dans le progrès.

Il faut, pour organiser les changements d'institutions et de contenu, un vaste débat démocratique, au sein d'une Convention qui ne doit certes pas dérouler à la sauvette, ou – pourquoi pas- au sein de véritables Etats généraux de la zone euro.

* * * * *